



Conseil municipal du vendredi 6 avril 2018

Fait à Comps La Grand'ville,
le 7 avril 2018.

Date de convocation du conseil municipal : 30 mars 2018.

Présents : S. CAMBON ; A. VERNHES ; M. GASC ; P. CAMBOULIVES ; C. CAYRON ; G. ALIBERT ; L. MAUREL ; C. PASCAL ; N. BLANC ; N. MASSOL ; R. NESPOULOUS.

Excusé : J.C. GAUBERT.

Le conseil municipal s'est déroulé en présence de Mme VINCENT, Trésorière du Lévezou.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017 ;
- Affectations des résultats ;
- Taux des taxes 2018 ;
- Budgets 2018 ;
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2018/2019 ;
- Délégué à la protection des données ;
- Questions diverses.

- Approbation des comptes administratifs/comptes de gestion 2017 : le conseil vote à l'unanimité les comptes de l'année 2017.
Pour l'année 2017, il apparaît un excédent sur les comptes administratifs.
- Affectation des résultats : l'excédent est transféré vers la section investissement pour le budget 2018.
- Taux des taxes 2018 :

	COMPS LA GRAND'VILLE						Moyenne en Aveyron
	2014	2015	2016	2017	2018	2015	
Taxe d'habitation	6,4%	6,9%	7,3%	9,24 %	9,24 %	19,08%	
Taxe sur les propriétés bâties	11%	11,7%	13%	9 %	9 %	20,34%	
Taxe sur les propriétés non bâties	72,3%	72,5%	73%	44,37 %	44,37 %	84,15%	
CFE	/	/	/	20 %	25 %		

Les différences importantes entre 2016 et 2017 s'expliquent par le changement de communauté de communes au 01/01/2017.

Pour l'année 2018, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux en vigueur en 2017 sauf pour la CFE.

- Budget 2018 : Vote du budget primitif 2018 de fonctionnement, d'investissement, du multiservices, de la boulangerie et de l'eau et assainissement.

Le budget d'investissement prend en compte :

- Remise aux normes de l'aire de jeux au stade ;
- Des frais d'étude pour la rénovation de la salle des fêtes ;
- Achat de matériel informatique ;
- Achat de panneaux de signalisation.

Lors du vote du budget a été examiné les subventions accordées aux associations de la commune. (voir annexe)

- Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2018/2019 : le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs cette année soit les tarifs suivants :

- location des compteurs d'eau :
 - * compteur principal = 65 €
 - * compteur secondaire = 50 €

- prix de l'eau au m3 = 0,89 €/m3
- part fixe assainissement = 46 €
- part variable assainissement = 0,74 €/m 3 consommé
- Abonné assainissement s'alimentant en eau à partir d'une source privée = 30€/personne résident dans l'habitation

- Redevance de rénovation des réseaux = 25 €/facture

- Délégué à la protection des données : Le Conseil Municipal décide du renvoi à une date ultérieure la désignation d'un délégué à la protection des données après renseignement.

Retrouver l'actualité de la commune et de ses associations sur notre site : www.comps-lagrandville.fr

IV - ANNEXES**IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**
B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574			ADMIR	Associations	160,00
6574			AMICALE SOCIO CULTURELLE	Associations	500,00
6574			ANTENNE SOLIDARITE LEVEZOU	Associations	100,00
6574			APPRENONS LA MUSIQUE	Associations	250,00
6574			ASS INTERCOMM DE QUILLES	Associations	100,00
6574			ASSOC LE CANTOU DU BAGOU	Associations	125,00
6574			ASSOC LES CONSCRITS DE COMPS	Associations	500,00
6574	SORTIES PISCINE		ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Associations	700,00
6574			CAMIDOC	Associations	20,00
6574			CLUB 3EME AGE	Associations	100,00
6574			COMITE FNACA CASSAGNES	Associations	100,00
6574			COMPS AVEYRON	Associations	150,00
6574			ECOLE DE PETANQUE	Associations	150,00
6574	CENTRE DE LOISIRS CEOR VIAUR		FAMILLES RURALES CEOR VIAUR	Associations	350,00
6574			FAMILLES RURALES COMPS	Associations	400,00
6574			FONDATION PATRIMOINE - MONUMENT STE RADEGONDE		150,00
6574			LA PREVENTION ROUTIERE	Associations	30,00
6574			LES AMIS DE SAINT SAUVEUR	Associations	150,00
6574			LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV	Associations	250,00
6574			LOS RANDONAIRES DE LA VILA	Associations	200,00
6574			PARELOUP CEOR JEUNES	Associations	100,00
6574			PETANQUE 12	Associations	300,00
6574			SOCIETE DE CHASSE COMPS	Associations	100,00
6574			SOCIETE DE CHASSE MAZARS	Associations	50,00
6574			SOCIETE DE CHASSE ST SAUVEUR	Associations	50,00
6574			SPORT QUILLES COMPS	Associations	300,00
6574			TENNIS CLUB SALMIECH	Associations	180,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.